



La lettre du maire

Supplément du Journal Municipal

Mai 2010

Après le bilan...

Du 23 au 26 avril, une exposition a été proposée à la population, à la Salle des Fêtes. Vingt panneaux retraçaient l'activité de la municipalité, réalisations et projets en cours, à l'issue des deux premières années de mandat. Cette formule originale a permis de faire le bilan complet du travail réalisé et de préciser les objectifs, tout en favorisant la discussion et les échanges. De nombreux retours ont montré que les Peymeinadois appréciaient cette volonté de dialogue et de transparence. L'exposition a été prolongée en mairie jusqu'au jeudi 29 avril, date de réception des nouveaux arrivants, pour permettre à ceux-ci de mieux connaître l'environnement communal et sa dynamique.

Au-delà du bilan, le travail continue. Les études vont bon train, s'agissant du centre-ville ou de la rénovation des installations sportives. Le cabinet Marino vient d'être sélectionné pour procéder à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui s'accompagnera de nombreuses réunions de concertation auxquelles la population sera associée. La construction de logements pour actifs se précise sur le site du Peyloubier où Azur Provence Habitat projette de déposer un permis de construire avant la fin de l'année 2010.

L'animation et la culture ne sont pas en reste. Après la randonnée poétique

organisée par les bibliothèques de Peymeinade et du Tignet, le week end du 22 mai verra la deuxième édition de la Fête de la Nature avec ses stands, ses balades découvertes et un forum de concertation locale sur l'Agenda 21. Le 26 juin, une grande Fête nautique avec démonstrations, baptêmes de plongée et de nombreux challenges réunira les Peymeinadois autour de la piscine municipale. Enfin, les amateurs d'art lyrique attendent avec impatience la représentation de «Carmen» qui sera donnée par Art Canto, au vieux village, dans la soirée du 9 juillet.

En avril, la mairie a accueilli deux nouveaux cadres de direction expérimentés, la directrice financière et le directeur des sports et de la vie associative, deux postes clés dans l'organisation des services municipaux. Je voudrais, à cette occasion, saluer le travail de l'ensemble de nos agents qui, sous l'autorité de Denis Pascal, Directeur Général des Services, apportent leur temps et leurs compétences à la réalisation de nos projets. A la différence des élus, ils sont rarement sous les feux de l'actualité, c'est pourquoi je tiens à les remercier de l'intérêt qu'ils montrent dans l'exécution de leurs tâches, de leur disponibilité, de leur sens du service public.

Françoise Brousteau
Maire de Peymeinade

Un arrêté municipal réglemente le brûlage des déchets verts

Madame le Maire a pris un arrêté en date du 3 mai 2010, applicable à partir du 15 mai, limitant l'incinération des végétaux chez les particuliers, pendant la période verte (du 1^{er} octobre au 30 juin), du lundi au samedi de 6h à 9h. Les autres dispositions de l'arrêté rappellent les conditions de brûlage définies par l'arrêté préfectoral 2002-343 du 19 juin 2002.

Deux nouveaux directeurs nommés à la mairie

Séverine Dunand, apporte son expérience acquise dans plusieurs grandes villes du département (Cagnes, Mandelieu...) et prend la direction des Finances et des Relations Humaines.

Jean-François Prin, Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) à La Trinité, rejoint notre commune avec le titre de directeur des Sports et de la Vie Associative.

La piscine municipale ouverte en juin

La piscine municipale ouvre ses portes aux scolaires le 31 mai 2010. A partir du 16 juin, le public pourra accéder aux bassins les mercredi et samedi de 14h à 17h30 et le dimanche matin de 9h à 12h30. A partir du 3 juillet et jusqu'au 29 août, la piscine sera ouverte tous les jours de 9h30 à 19h30. En septembre les heures d'ouverture seront les mêmes qu'au mois de juin.

BRÈVES



Sur proposition de Bruno Lemaire, Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, **M. Pierre LATTES, Président du Comité Communal Feux de Forêts de Peymeinade-Le Tignet**, a été décoré le samedi 27 mars 2010 de l'ordre du Mérite agricole par le Docteur Frère, Conseiller Général et Maire de Tourrette-Levens, en présence de François Delétang, Adjoint à la Culture et à la Communication, représentant le maire de Peymeinade.

Des actions de formation à la sécurité routière sont menées par la Police municipale dans les écoles de la commune. Le mardi 27 avril dernier, ce sont les enfants du CE2 et du CMI de l'école Saint-Exupéry qui ont participé, avec beaucoup d'intérêt, à ces séances théoriques et pratiques.

Cérémonie émouvante le dimanche matin 25 avril au monument aux Morts, pour rendre hommage aux victimes et héros de la déportation.

Françoise Brousteau, maire de Peymeinade, a déposé une gerbe, entourée des enfants du Conseil Municipal Peymeinadois des Jeunes, après avoir appelé, dans son discours, au devoir de mémoire.

Exposition, stands jeux, Forum 21, balades nature...



Pour sa deuxième édition, la Fête de la Nature invite les Peymeinadois les 22 et 23 mai prochains. Manifestation nationale, la Fête de la Nature a pour objectif de permettre aux citoyens de renouer des liens avec la nature, de se réapproprier le plaisir qu'elle nous procure, car de l'émerveillement naît l'envie de comprendre, puis celle de préserver. Des stands associatifs et professionnels seront installés dès le samedi 22 au matin, Place du Centenaire. Ils proposeront des activités ludiques et conviviales pour une meilleure connaissance du milieu naturel et des moyens d'assurer sa protection. A 11 heures à la Salle des Fêtes se tiendra le Forum 21, première concertation locale sur l'élaboration de l'Agenda 21, en cours dans la commune. En fin de matinée, un

apéritif équitable sera offert à la population. L'après-midi : jeu de piste et contes sur la biodiversité et l'environnement.

Le Conseil Municipal Peymeinadois des Jeunes est partenaire de l'opération. En liaison avec le SIVADES, il effectuera le matin le ramassage des déchets dans la nature avant de proposer l'après-midi un jeu sur le tri sélectif.

Le dimanche 23 mai sera consacré aux balades organisées au cœur des sites naturels : Val de Siagne, Canal de la Siagne... pour découvrir ou redécouvrir les petites merveilles régionales avec les explications de guides naturalistes avertis du SIIVU* et de l'association Adeptes Nature.

* Syndicat Interdépartemental, Intercommunal à Vocation Unique de la Haute Siagne

Des logements pour actifs bientôt au Peyloubier

Jeudi 22 avril, plusieurs projets de construction de logements sociaux ont été présentés au Conseil Municipal en présence de M. Serra, Sous-Préfet de l'arrondissement de Grasse.

Certains projets sont encore dans une phase d'étude de faisabilité, comme le réaménagement du 1er étage de la bibliothèque, une petite construction sur un terrain avenue Amiral de Grasse, ou encore les possibilités d'aménagement au centre ville.



Le Sous-Préfet Claude Serra et Françoise Brousteau, lors de la réunion sur le logement

Le projet du Peyloubier est plus abouti, Azur Provence Habitat projetant de déposer le permis de construire avant la fin de l'année, pour un ensemble de plusieurs petits bâtiments totalisant 104

logements et doté d'un gardien.

Les plans détaillés du projet ont été présentés à la population, à la Salle des Fêtes, dans le cadre de l'exposition

consacrée au bilan de mandat.

Un article plus complet sera consacré à ce sujet dans le prochain journal municipal de juin.